

la feuille & la plume

Office national des forêts / Ligue pour la protection des oiseaux

N°12 - juin 2012

Edito

■ La LPO a 100 ans

Info réseau

■ Retours sur Oiseaux des bois

Zoom

■ Eoliennes en forêt

Actu

■ Colloque Cigogne noire, Birdfair



chevêche/ta d'Europe/ crédit : Yan Orecchioni / ONF

La LPO a 100 ans

En fêtant ses cent ans, la LPO compte désormais en siècles et se rapproche ainsi des forestiers pour entrer avec eux dans le club très fermé de gestionnaires de long terme... Et la convergence d'intérêts est marquée entre les deux organismes. De mémoire d'ONG, l'ONF était pourtant peu enclin à reconnaître que son patrimoine forestier était le support de biodiversité végétale et animale, ou que ses agents pouvaient être de très bons ornithologues ou naturalistes reconnus par leur hiérarchie forestière.

En 2012, dans la foulée des années 2010, année de la biodiversité, et 2011 année de la forêt, le couple ONF - LPO s'attelle activement à la rédaction d'un plan d'actions forêts / oiseaux et la consolidation d'un véritable réseau forestier en faveur de la biodiversité.

Il est révolu le temps des coupes rases en période de reproduction dans des sites forestiers que fréquentent balbuzard pêcheur, cigogne noire ou aigle botté.

La forêt française est une richesse pour notre pays ; avec elle, les sites sous gestion ONF se spécialisent et se diversifient dans l'objectif de la protection et la gestion de leur patrimoine naturel. Les plans d'actions espèces forestières sont favorablement accueillis et les forêts publiques jouent un rôle majeur dans la protection d'espèces rares comme la sittelle corse, la cigogne noire, les pics de montagne ou le rare pygargue à queue blanche. L'office n'est-il pas un des plus gros opérateurs et animateurs de sites Natura 2000. C'est pour ces multiples raisons que l'ONF accompagné par la LPO a récemment rejoint le club des grands gestionnaires d'espaces naturels en adhérant à l'atelier technique des espaces naturels, l'Aten.

Est-ce à dire que tout est parfait ? Bien sûr que non ; il faut rester vigilants pour signaler une coupe malvenue par ci, des travaux d'élagage en pleine période de reproduction par là... La gestion durable multifonctionnelle n'est pas si facile à conduire et les équilibres sont parfois délicats !

Mais le cap est donné ; l'ONF, aidé par la LPO et d'autres associations environnementales partenaires, a très bien su intégrer l'environnement comme un élément de son capital et doit poursuivre son effort dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance 2012-2016.

La LPO de son côté, a enfin inscrit la forêt dans ses futures orientations stratégiques 2012-2017.

Dans le conseil et le respect de son partenaire, la LPO accompagne l'ONF pour préparer et conduire des actions en faveur des oiseaux forestiers qui, globalement, évoluent positivement, et, souhaitons le, pour encore plusieurs siècles !

Michel Métais
Directeur général LPO

**Liste des membres
du comité
de pilotage**

LPO

Fabienne David
Chargée de mission
fabienne.david@lpo.fr

Michel Métails
Directeur général
michel.metails@lpo.fr

Yvan Tariel
Chef de service
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Administrateur
jm.thiollay@wanadoo.fr

ONF

Pascal Denis
Animateur du réseau avifaune
pascal.denis@onf.fr

Michel Hermeline
Chef du département
biodiversité
michel.hermeline@onf.fr

Patrice Hirbec
Chargé de mission
patrice.hirbec@onf.fr

Véronique Vinot
Chef de projet
veronique.vinot@onf.fr

**Contacts réseau
avifaune ONF
Direction Générale**

Yves-Marie Gardette
01 40 19 78 63

Jean-Baptiste Routier
01 40 19 71 45

Steven Speed
01 40 19 59 16

Véronique Vinot
01 40 19 78 07

Alsace
Jean-Marie Berger
03 88 97 20 03

Pascal Denis
Animateur du réseau
03 89 22 96 24

**Bourgogne et
Champagne-Ardenne**
Jérôme Bernard
03 25 84 23 09

Benoît Bocquet
03 24 54 76 71

Jean-Jacques Boutteaux
03 25 84 21 21

Paul Brossault
03 80 91 19 09

Eric Chaillou
03 24 52 83 26

Francis Chiono
03 80 62 13 65

Daniel Dupuy
03 86 50 97 44

Gérard Ettori
03 86 37 91 80

Bruno Fauvel
03 25 27 45 44

Vincent Godreau
03 80 76 88 23

Frédéric Langlois
03 24 52 87 33

Loïc Leberre
03 25 29 88 78

Christophe Mouy
03 86 42 24 99

Bilan du colloque Oiseaux des bois

Les 4 et 5 novembre 2011 s'est déroulé au campus de l'ONF à Velaine-en-Haye (Meurthe-et-Moselle) le colloque de restitution du programme "Oiseaux des bois 2007-2011". Pour la première fois depuis le lancement du programme étaient présentées les études menées par l'ONF et la LPO sur la gestion forestière et la préservation de l'avifaune en forêts feuillues de plaine. 130 personnes ont activement participé aux débats et travaux.



Crédit photo : ONF

Deux jours de présentations, échanges et travaux en groupes animés par Jean-Jacques Fresko, rédacteur en chef de Terre Sauvage, ont permis aux 130 invités venus de la forêt privée et publique, de la LPO et d'autres associations et organismes gestionnaires, de débattre des enjeux de la gestion forestière en forêts de production de plaine et de la préservation de l'avifaune.

Les gestionnaires forestiers - publics et privés - se posent au quotidien des questions afin d'améliorer la gestion durable de la forêt. Le programme se devait donc d'apporter des réponses en matière de préservation de l'avifaune face à certains types de dérangements dus à l'activité humaine lors des phases d'exploitation et travaux forestiers, mais avait pour objectif également d'approfondir les réflexions quant à la validité de certaines de nos actions de gestion mises en place depuis quelques années en forêt publique (rôle et gestion des cloisonnements, maintien et répartition spatiale des arbres à cavités, mise en place d'îlots, gestion de très gros bois hors îlots...).

Trois sites ont fait l'objet de tests dans le cadre de ce programme :

- la forêt domaniale de Moulière (Vienne) où des espèces inféodées aux milieux ouverts intra-forestiers ont été étudiées : la fauvette pitchou et l'engoulevent d'Europe,
- la forêt domaniale d'Orléans (Loiret) où le modèle d'étude correspond aux rapaces nicheurs à grand territoire comme le busard Saint-Martin, l'aigle botté et le circaète Jean-le-Blanc,
- le massif de la forêt d'Orient (Aube) intégrant d'autres espèces de rapaces (milan noir et buse variable) ainsi que le groupe des pics pour analyser leur relation avec la gestion des peuplements matures.

Trois questions étaient posées au départ : comment améliorer les connaissances écologiques des espèces cibles et tenter d'établir le lien avec la gestion forestière

qui s'y applique ? Quels sont les impacts immédiats des dérangements sur ces espèces ? Et enfin, quelle est l'évolution dans le temps et l'espace des espèces ou dans quelles mesures les populations d'espèces d'oiseaux forestiers peuvent supporter l'activité humaine en place ou à venir sur ces massifs ?

Parmi les résultats significatifs, le programme a permis de réelles avancées méthodologiques, une meilleure connaissance de l'écologie des espèces étudiées avec principalement la taille des domaines vitaux et la fidélité ou non aux diverses sites de reproduction, et la mise en avant de l'importance de l'échange des savoir-faire entre les gestionnaires forestiers, les naturalistes et les scientifiques, en reconnaissant les progrès accomplis en la matière depuis une vingtaine d'années. Il a permis aussi de revenir sur quelques idées reçues, en mettant par exemple en évidence l'intérêt pour l'avifaune de la juxtaposition des différents stades présents dans des forêts traitées en futaie régulière, lorsqu'on raisonne globalement à l'échelle d'un massif.

Ces résultats et les actes du colloque feront l'objet d'une publication dans le cadre des Rendez-vous techniques de l'ONF à paraître au cours de l'année 2012.

A l'issue du programme, des préconisations doivent être élaborées pour mieux planifier les époques de travaux mais également analyser l'instruction Biodiversité ONF de 2009 ainsi que nos prescriptions environnementales en cours, ceci au vu des résultats actuels afin de préciser certains points majeurs pour la gestion.

Tous ces travaux ont pu être possibles grâce au partenariat étroit de tous les acteurs et les organisateurs ont tenu à remercier vivement pour leur action et leur soutien les financeurs et partenaires, comme les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, le Muséum national d'histoire naturelle, Loiret nature environnement, le Parc naturel régional de la forêt d'Orient, la Région Poitou-Charentes, le Conseil général de la Vienne, le Conseil général du Loiret, la Région Champagne-Ardenne, la Tour du Valat, le Muséum d'Orléans et la Réserve naturelle du Pinail.



Crédit photo : Véronique Vinot

Rédaction : Vincent Godreau (vincent.godreau@onf.fr)



Contacts :
fabienne.david@lpo.fr
patrice.hirbec@onf.fr
veronique.vinot@onf.fr

Zoom

Les éoliennes en forêt : relever le défi de l'équilibre environnemental

Planter des éoliennes en forêt n'est pas chose courante. En effet, la rugosité engendrée par la canopée n'est pas favorable à une exploitation optimale des vents. Toutefois, la technique évoluant, de nouvelles éoliennes plus hautes permettent de s'affranchir en partie de cet inconvénient. Qu'en est-il alors des impacts de ces installations sur la biodiversité forestière ?

La diversité des peuplements forestiers entraîne généralement une sensibilité variable à l'implantation d'un parc éolien. Ainsi, les jeunes boisements de peuplier ou de résineux sont-ils souvent moins riches en biodiversité que les chênaies et hêtraies.

Les exercices de planification au niveau régional (Schémas régionaux éolien) et local (Zone de développement éolien) doivent prendre en considération la sensibilité écologique des territoires pressentis pour l'implantation d'éoliennes. C'est à ce niveau que se décide l'éventualité de la compatibilité entre ces futurs projets et la gestion forestière.

Par la suite, tout projet éolien doit faire l'objet d'une étude d'impact complète et sérieuse. Elle doit s'inscrire en cohérence avec les plans de gestion sylvicoles. Cette étude doit permettre de construire un projet à impact nul, l'équilibre environnemental étant une obligation réglementaire. Pour y parvenir, le maître d'ouvrage a tout intérêt à définir sa zone d'implantation de façon à générer dès le départ le moins d'impacts possibles. Des mesures pour éviter, réduire et le cas échéant, compenser les impacts doivent être définies de façon à parvenir à l'équilibre environnemental du projet. C'est sur cette base que l'administration, mais aussi le public invité à s'exprimer lors de l'enquête publique, jugera de la pertinence du projet.

Les impacts potentiels d'un parc éolien en forêt peuvent être de plusieurs ordres :

- Les chauves-souris sont souvent les premières concernées par les risques de mortalité directe par collision ou barotraumatisme (différence brutale de pression de l'air engendrant une hémorragie interne). Ceci est d'autant plus vrai que le défrichement nécessaire à la mise en place des éoliennes crée un effet lisière fortement attractif pour les insectes et les chauves-souris. Cet effet est renforcé par la chaleur dégagée par la nacelle, véritable piège pour nombre de chiroptères.
- Les espèces d'oiseaux forestiers qui circulent dans les sous bois sont peu sensibles à l'implantation d'un parc éolien à la différence des rapaces arboricoles.



- Certaines espèces dont la population est relictuelle sont très sensibles à la perte d'habitat favorable (cas du grand tétras...).
- La création des routes et chemins d'accès pour la construction et la maintenance peuvent conduire à des effets directs (fragmentation) et indirects (ouverture aux pratiques de loisir) parfois plus importants que les effets isolés du parc éolien.

Ces effets doivent être anticipés afin de pouvoir les réduire. La richesse biologique de certaines forêts est telle qu'il est parfois impossible d'y intégrer un parc éolien respectueux de la biodiversité.

Des précautions s'avèrent souvent nécessaires. Ainsi, Eurobats recommande d'éviter d'installer des éoliennes à moins de 200 m de milieux boisés afin de diminuer l'effet lisière. Par ailleurs des techniques de régulations spécifiques des éoliennes sont en cours de test. Elles permettraient d'arrêter les éoliennes durant les périodes les plus dangereuses pour les chauves-souris tout en préservant leur capacité de production d'électricité.

La forêt, plus que jamais affirme sa multifonctionnalité. Très sollicitée par la question de l'énergie, elle doit faire face à l'ensemble des espoirs que l'on lui porte, tout en préservant sa capacité à se renouveler, à se diversifier, et à abriter le petit monde des bois...

Contact : Yann ANDRÉ
yann.andre@lpo.fr

Chef de la mission Développement Durable
Responsable du programme national « éoliennes et biodiversité »

LPO

Contacts réseau avifaune ONF (suite)

Jean Wiart
03 24 54 17 81
Centre-Ouest -
Auvergne-Limousin

Daniel Barré
05 49 76 70 88

Cédric Baudran
02 40 71 25 12

Isabelle Celle
04 70 06 82 25

Thomas Darnis
04 71 64 45 01

Didier Hacquemand
02 54 33 37 69

Cyrille Le Bihan
04 70 47 23 55

Pascal Lory
02 48 56 24 29

Mickaël Monvoisin
02 99 27 47 23

Julien Thurel
02 38 57 13 02

Franche-Comté
Jean-Luc Dessolin
03 84 82 65 53

Nicolas Février
03 84 60 20 48

Jacques Morel
03 81 60 37 59

François Rey-Demaneuf
03 84 27 10 73

François Richard
03 84 68 87 37

IDF Nord-Ouest
Serge Coine
03 23 58 63 04

Roch Lemoine
02 33 34 51 37

Marc Morcel
02 32 56 42 12

Frantz Veillé
03 21 94 69 53

Lorraine
Catherine Bernardin
03 29 69 66 42

Jean-Marc Brézard
03 29 91 75 22

Dimitri Demange
03 29 70 72 47

Philippe Millarakis
03 29 45 72 23

Raphaël Trunkenwald
03 29 90 74 36

Didier Vacheron
03 29 87 09 80

Méditerranée
Daniel Canestrier
04 68 11 62 96

Régis Gaudin
04 90 47 61 93

Boris Guérin
04 93 05 13 79

David Guyader
04 42 01 91 87

Michel Martel
04 67 04 66 97

Xavier Ravaux
04 94 68 13 54

Rhône-Alpes
Julien Bénard
04 79 38 40 81

Sylvain Ducruet
04 79 28 09 16

Sébastien Laguet
04 79 25 96 80

Contacts réseau avifaune ONF (suite)

Jacques L'huillier
04 75 48 11 25

Yvan Orecchioni
04 76 86 87 55

Pierre Pola
06 76 77 22 54

Gérard Ponthus
04 50 41 74 41

Sud-Ouest
Jean-Michel Beau
05 56 88 77 76

Gérard Blake
05 58 43 31 33

Patrice Delgado
05 63 73 48 36

Denis Feuillerat
02 35 14 20 30

Marc Fournier
05 58 42 77 07

Patrick Harlé
05 62 98 64 96

Thierry Thomas
05 58 78 26 22

Paul Tourneur

David Veneau
05 62 98 72 96

Stéphane Villarubias
05 34 09 82 00

Corse
Philippe Albanese
04 95 71 26 88

Rodolphe Montus
04 95 26 20 67

Pierre Polifroni
04 95 46 80 48

Publication
- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Office National des Forêts

Directeurs de la publication
- Michel Métais
- Pascal Viné

Rédaction
- Véronique Vinot (ONF),
- Fabienne David (LPO)

Conception et impression
Imprimerie ONF
Fontainebleau

Crédits photos
ONF/LPO

LPO
Fonderies royales
8 rue du Docteur Pujos
BP 90263
17305 Rochefort cedex
www.lpo.fr

ONF
2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr
LPO et ONF sont membres de l'UICN

Bulletin en ligne sur les sites de la LPO et de l'ONF

■ Plaquette « Les pics, ambassadeurs de la forêt »



Cette plaquette, réalisée par la LPO Haute-Savoie, avec la participation de l'ONF, le Cora Faune sauvage et le Ministère chargé de l'Agriculture été conçue dans le cadre du plan d'actions pour un réseau de forêts en libre évolution. Le Grenelle de l'environnement a conclu à la nécessité de produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité.

Dans ce contexte, les associations de protection de la nature, les gestionnaires et propriétaires forestiers privés et publics de Rhône-Alpes se sont engagés dans un plan pour la constitution d'un réseau de forêts en évolution naturelle, dans lesquelles aucune intervention sylvicole ne sera menée (sauf mise en sécurité). L'objectif régional est d'atteindre 10 % des forêts en libre évolution d'ici à 2020.

Cette plaquette a pour but de présenter les différentes espèces de pics, qui en s'attaquant aux arbres malades ou parasités, constituent de vrais auxiliaires de la sylviculture. Leurs habitats et biologie sont décrits, ainsi que les moyens de détecter leur présence. Les préconisations de gestion des milieux exposées dans ce document permettront de contrer les menaces qui pèsent sur ces espèces.

Contact : haute-savoie@lpo.fr

■ Restauration du pin cembro

Dans le cadre d'une collaboration entre l'ONF et la LPO PACA, 2000 pins cembro ont été plantés, à l'automne 2011, dans la réserve naturelle régionale des Partias (Hautes-Alpes). Objectif de cette mesure, diversifier le peuplement forestier dominé par le mélèze et obtenir à long terme une forêt à caractère naturel, incluant le retour du pin cembro, essence devenue rare dans les Alpes. L'un des enjeux de conservation de la réserve est la conservation d'espèces forestières telles que le tétras lyre, le pic noir, le cassenoix moucheté, le merle à plastron, les chouettes de montagne, la barbastelle ou encore le cerf élaphe.

Contact : paca@lpo.fr

■ Conférence internationale Cigogne noire

Après la cinquième conférence internationale qui s'était tenue en 2008 dans le delta du Danube en Roumanie, la sixième conférence se déroulera du 21 au 23 septembre 2012 à Châlons-en-Champagne (Marne). Organisées conjointement par l'Office national des forêts et la Ligue pour la protection des oiseaux, les deux premières journées seront consacrées à des communications en salle et la troisième à une sortie de terrain. Les informations et le bulletin d'inscription obligatoire, sont disponibles sur www.cigogne-noire.fr et sur les sites internet respectifs de la LPO et de l'ONF.



■ Birdfair - Le festival de l'oiseau et du tourisme de nature

Venez participer à un des événements majeurs des 100 ans de la LPO : la première édition du festival Birdfair ou festival de l'oiseau et du tourisme de nature organisé les 21, 22 et 23 septembre 2012, à Paimbœuf, en Loire-Atlantique.

Ouvert à tous, ce festival, humain, festif et innovant construit autour des thèmes de l'oiseau et du tourisme de nature, s'articule autour de plusieurs pôles : salon du tourisme de nature, espace de conférences, pôle découverte de la nature, le tout ponctué de rencontres artistiques et de moments festifs.

Ce festival sera aussi l'occasion de valoriser l'embouchure de l'un des plus grands fleuves d'Europe, situé aux portes de l'océan atlantique, zone naturelle remarquable reconnue au niveau européen et particulièrement attractive sur le plan touristique. À proximité : le lac de Grand-Lieu, le Marais bre-

ton, la Grande Brière et les marais salants de la presqu'île guérandaise, ou encore à vol d'oiseau le golfe du Morbihan, les îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Plus d'infos sur <http://birdfair.fr/>.

Contact : contact.festival@lpo.fr

